



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-29934>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-29934

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Service commande publique

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21100374400011

**Ville :** TROYES

**Code postal :** 10000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 10

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES AUTOMATISMES D'OUVERTURE-

**Type de marché :** Services

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Lot 1 : Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : Centre Technique Mutualisé, cuisine centrale Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - KONE (59205230201860) Notifié le 14/03/2025 Attribué pour les prix des bordereaux des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 20 000 euros HT, reconductible deux fois par période d'un an, soit un montant de 60 000 euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Lot 2 : Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : Marché des halles, hôtel de ville, bâtiment Audiffred Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - KONE (59205230201860) Notifié le 14/03/2025 Attribué pour les prix des bordereaux des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 16 800 euros HT, reconductible deux fois par période d'un an, soit un montant de 50 400 euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Lot 3 : Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : Maison de Quartier des Chartreux, Accueil de Loisirs Québec, Centre René Peltier, piscine des Chartreux, complexe sportif Henri terré, Centre de la Petite Enfance Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - KONE (59205230201860) Notifié le 14/03/2025 Attribué pour

les prix des bordereaux des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 16 800 euros HT, reconductible deux fois par période d'un an, soit un montant de 50 400 euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Lot 4 : Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : autres bâtiments Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - KONE (59205230201860) Notifié le 14/03/2025 Attribué pour les prix des bordereaux des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 20 000 euros HT, reconductible deux fois par période d'un an, soit un montant de 60 000 euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Autres informations : Rappel des critères de jugement des offres : - Prix des prestations, noté sur 10, (pondération : 40 %) jugé au regard des Détails Quantitatifs Estimatifs :- Prix des prestations apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif « Maintenance préventive », noté sur 5 points / - Prix des prestations apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif « Maintenance curative », noté sur 5 points. - Qualité traduisant la valeur technique des prestations, notée sur 10, pondération 30% jugée au regard : - La composition de l'équipe affectée à la réalisation des prestations définies dans l'accord-cadre : les compétences et expériences des intervenants, nombre d'interlocuteurs, coordonnées, qualification (présentation de CV à l'appui), notée sur 2 points / - Les moyens et la logistique mis en œuvre pour stocker et fournir les pièces de rechange courantes, notamment pour les pièces de sa fabrication, et pour s'approvisionner en pièces détachées auprès d'autres fabricants ou constructeurs, notés sur 2 points / - La méthodologie du candidat pour réaliser les prestations : - de maintenance préventive (notamment la planification des prestations d'entretien), notée sur 3 points / - de maintenance corrective (organisation du service d'astreinte, les procédures mises en œuvre pour effectuer les dépannages : numéro hot line...), notée sur 3 points. - Solution de dématérialisation mise à disposition par le candidat pour permettre de consulter notamment le suivi des demandes d'intervention de dépannages, d'extraire les plannings au format PDF, Excel, Word..., de suivre la facturation par bâtiment (par équipement et par année), de consulter le carnet d'entretien, notée sur 10 points, pondération 20%. - La démarche environnementale mise en œuvre par le candidat : organisation de la filière de recyclage des déchets (gestion et traçabilité des déchets), choix de produits les moins polluants (lorsqu'ils s'avèreront nécessaires), notées sur 10 points, pondération 10% Durée de l'accord-cadre : Le présent accord-cadre est passé par période de 1 an à compter de la date de réception de l'accusé de réception de la notification par la titulaire. Il pourra ensuite être renouvelé 2 fois, tacitement, par une période de 1 an. Sa durée ne pourra donc excéder 3 ans. Les délais d'exécution des prestations seront mentionnés au sein de chaque bon de commande.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2025**